



*Fimalac*

**INFORMATIONS RELATIVES AU NOMBRE TOTAL DE DROITS  
DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Fimalac indique qu'au 31 août 2010, le nombre total de droits de vote théoriques était de 53 368 701, le nombre de droits de vote exerçables était de 50 865 862 et le nombre d'actions composant le capital était de 31 091 097.